

DPE NEUF diagnostic de performance énergétique (logement)

n° : 2D20210532L1A
 établi le : 12/07/2021
 valable jusqu'au : 11/07/2031

Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. *Pour en savoir plus : <url_gouv_guide_pédagogique>*

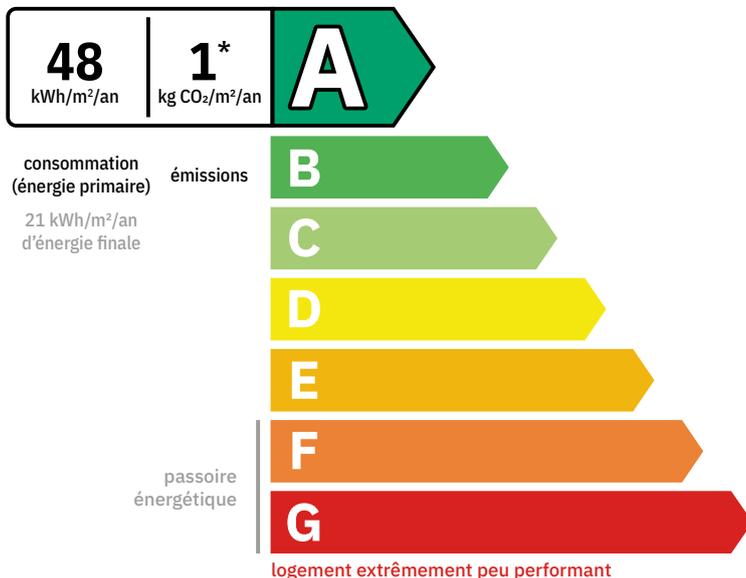
<photo du bien>

adresse : **42 avenue de la République, 44000 Nantes**
 type de bien : maison individuelle
 année de construction : 2021
 surface de référence : **150m²**

propriétaire : Jean Dupont
 adresse : place de la Mairie, 44000 Nantes

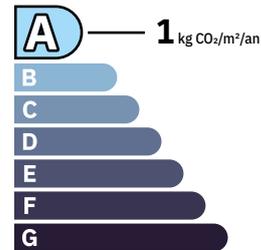
Performance énergétique et climatique

logement extrêmement performant



* Dont émissions de gaz à effet de serre

peu d'émissions de CO₂



émissions de CO₂ très importantes

Ce logement émet 224 kg de CO₂ par an, soit l'équivalent de 1162 km parcourus en voiture.

Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.).

Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du logement et de la performance des équipements.

Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 les détails par poste.



entre **660€** et **940€** par an

Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022 et 2023 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ?

voir p.3

Informations diagnostiqueur

PM Diagnostics

12 grande rue,
44000 Nantes

diagnostiqueur : Pierre Martin

tel : 02 88 22 33 09

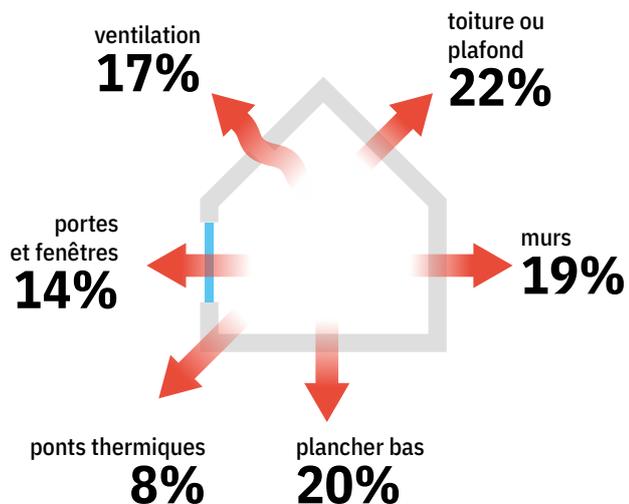
email : Pierre@pm-diagnostics.fr

n° de certification : FR410230 49

organisme de certification : CERTIF 311



Schéma des déperditions de chaleur



Performance de l'isolation

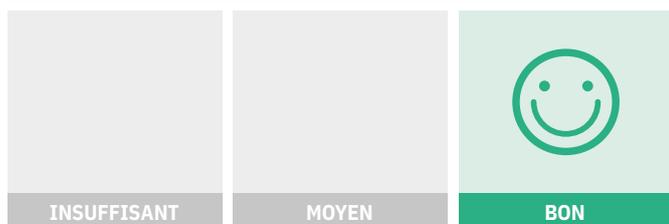


Système de ventilation en place



Ventilation mécanique contrôlée double flux avec échangeur.

Confort d'été (hors climatisation)*



Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :



bonne inertie du logement



logement traversant



bonne inertie du logement



logement traversant

Logement équipé d'une climatisation



La climatisation permet de garantir un bon niveau de confort d'été **mais augmente les consommations énergétiques du logement.**

Production d'énergies renouvelables

équipements présents dans le logement :



12m² de panneaux solaires photovoltaïques



pompe à chaleur



chauffe-eau thermodynamique

D'autres solutions d'énergies renouvelables existent :



panneaux solaires thermiques



chauffage au bois



géothermie



réseaux de chaleur vertueux

*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

Montants et consommations annuels d'énergie

usage		consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)	frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	 répartition des dépenses
 chauffage	⚡ électrique	3 105 (1 350 é.f.)	entre 290€ et 400€	 43%
 eau chaude sanitaire	⚡ électrique	2 415 (1 050 é.f.)	entre 220€ et 310€	 33%
 refroidissement	⚡ électrique	690 (300 é.f.)	entre 60€ et 90€	 10%
 éclairage	⚡ électrique	690 (300 é.f.)	entre 60€ et 90€	 10%
 auxiliaires	⚡ électrique	345 (150 é.f.)	entre 30€ et 50€	 4%
énergie totale pour les usages recensés :		7 245 kWh (3 250 kWh é.f.)	entre 660€ et 940€ par an	

Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous.

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude de 132ℓ par jour.

é.f. → énergie finale

* Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022 et 2023 (abonnement compris)

▲ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements...

Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :

**Température recommandée en hiver → 19°C**

Chauffer à 19°C plutôt que 21°C, c'est en moyenne -14% sur votre facture **soit -55€ par an**

astuces (plus facile si le logement dispose de solutions de pilotage efficaces)

- Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- Chauffez les chambres à 17°C la nuit.

**Si climatisation, température recommandée en été → 28°C**

Climatiser à 28°C plutôt que 26°C, c'est en moyenne -15% sur votre facture **soit -13€ par an**

astuces

- Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- Aérez votre logement la nuit.

**Consommation recommandée → 132ℓ/jour d'eau chaude à 40°C**

Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (2-3 personnes). Une douche de 5 minutes = environ 40ℓ.

54ℓ consommés en moins par jour, c'est en moyenne -29% sur votre facture **soit -110€ par an**

astuces

- Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- Réduisez la durée des douches.

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements.

Vue d'ensemble du logement

	description	isolation
 murs	Murs nord, ouest, sud en blocs de béton creux donnant sur l'extérieur, avec isolation intérieure et extérieure. Mur est en blocs de béton creux donnant sur un garage, avec isolation intérieure.	très bonne
 plancher bas	Dalle béton donnant sur un terre-plein, avec isolation.	bonne
 toiture/plafond	Combles aménagés sous rampant donnant sur l'extérieur, avec isolation.	très bonne
 portes et fenêtres	Porte bois opaque pleine. Fenêtres battantes PVC, double vitrage à isolation renforcée et volets roulants PVC. Portes-fenêtres battantes avec soubassement PVC, double vitrage à isolation renforcée et volets roulants PVC.	très bonne

Vue d'ensemble des équipements

	description
 chauffage	Pompe à chaleur air/air, soufflage d'air chaud (système individuel).
 eau chaude sanitaire	Chauffe-eau thermodynamique sur air extrait, à accumulation avec ballon séparé (système individuel).
 climatisation	Pompe à chaleur air/air, soufflage d'air froid (système individuel).
 ventilation	VMC double flux avec échangeur.
 production d'électricité	Panneaux solaires photovoltaïques.
 pilotage	Chauffage central avec un minimum de température, avec régulation pièce par pièce.

Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

	type d'entretien
 ventilation	Nettoyer les entrées d'air à l'aide d'un chiffon légèrement humide Nettoyer les filtres de soufflage et d'extraction → <i>tous les 3 à 6 mois</i> Changer les filtres de soufflage et d'extraction → <i>au moins 1 fois par an</i> Entretien des conduits par un professionnel → <i>tous les 3 à 5 ans</i> Aérer les pièces 5 minutes par jour, fenêtres grandes ouvertes.
 pompe à chaleur	Entretien obligatoire par un professionnel → <i>tous les 2 ans</i> Programmer la température de chauffage en fonction de votre présence. Baisser la température la nuit.
 chauffe-eau thermodynamique	Entretien obligatoire par un professionnel → <i>tous les 2 ans</i> Régler la température du chauffe-eau thermodynamique entre 45 et 50°C. Arrêter le chauffe-eau en cas d'absence de plus de 4 jours.
 panneaux solaires photovoltaïques	Nettoyer régulièrement les capteurs solaires.
 éclairages	Nettoyer les ampoules et les luminaires.

Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par CERTIF 311, 3 rue Albain Durand 26000 Valence.

référence du logiciel validé : **TEST LOGICIEL v1**
 référence du DPE : **2D20210532**
 méthode de calcul : **3CL-DPE 2021**
 date de visite du bien : **12/07/2021**
 invariant fiscal du logement :
 référence de la parcelle cadastrale : **000AN0055**

Justificatifs fournis pour établir le DPE :
 → Récapitulatif standardisé d'étude thermique
 → Attestation de prise en compte de la Réglementation Thermique à l'achèvement des travaux
 → Plans de la maison

La **surface de référence** d'un logement est la surface habitable du logement au sens de l'article R. 156-1 du code de la construction et de l'habitation, à laquelle sont ajoutées les surfaces des vérandas chauffées ainsi que les surfaces des locaux chauffés pour l'usage principal d'occupation humaine, d'une hauteur sous plafond d'au moins 1,80 mètres.



Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

généralités

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
département		44
altitude	 données en ligne	12 m
type de bien	 mesurée ou observée	maison individuelle
année de construction	 document fourni	2021
surface de référence	 mesurée ou observée	150 m ²
nombre de niveaux	 mesurée ou observée	2
hauteur moyenne sous plafond	 mesurée ou observée	2,50 m
nb. de logements du bâtiment	 mesurée ou observée	1

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe

murs

plancher bas

toiture/plafonds

fenêtres / baies

portes

ponts thermiques

...
...

équipements

système de ventilation

système de chauffage

production d'eau chaude sanitaire

climatisation

